

A compter du 1er janvier 2023, les plateformes de prospection commerciale ne pourront plus vous démarcher à partir de numéros commençant par 06 ou 07 !

Pour que vous puissiez mieux les identifier, leurs numéros devront commencer par :  
09 37, 09 38, 09 39

Plus d'informations sur :

<https://www.arcep.fr/actualites/actualites-et-communiqués/détail/n/plan-de-numérotation-050922.html>

Source:

- Uroc